

UNIVERCELL+

UNIVERCELL+ est un produit isolant thermique et acoustique pour le bâtiment se présentant sous la forme de fibres de cellulose en vrac obtenues à partir du recyclage de papiers sélectionnés et broyés.

UNIVERCELL+ bénéficie du certificat ACERMI n° 18/D/141/1269 et d'Avis Techniques.

Domaine d'emploi

UNIVERCELL+ est destiné à l'isolation thermo-acoustique, en neuf ou en rénovation, de :

- combles perdus conformément aux dispositions de l'Avis Technique n° 20/14-312_V2 publié le 21/02/2018,
 - parois verticales conformément aux dispositions de l'Avis Technique n° 20/17-401_V2 publié le 21/02/2018,
- de bâtiments à usage courant (maisons individuelles isolées, jumelées, ou en bande, bâtiments d'habitation collectifs, bâtiments à usage de bureaux, ou établissements recevant du public ainsi que les locaux industriels et commerciaux) à faible ou moyenne hygrométrie et locaux classés « EB+ Locaux Privatifs » selon le Cahier du CSTB n° 3567 (2006).

Il convient de se reporter aux Avis Techniques cités ci-dessus.

Constituants

UNIVERCELL+	
89 (± 1) %	Papiers de recyclage sélectionnés
11 (± 1) %	Adjuvants :
4 (± 0,5) %	Acide borique
7 (± 0,5) %	Sulfate de magnésium

Conditionnement

UNIVERCELL+	
Sac	12,5 kg
Marquage	Chaque colis est étiqueté
Conditionnement	Les sacs sont conditionnés sur une palette filmée non gerbable
Stockage	Sur support plan, à l'abri des intempéries et des UV

Caractéristiques

UNIVERCELL+			
Application	Isolation de combles perdus	Isolation de parois verticales	
Technique de mise en œuvre	SOUFFLAGE	INSUFFLATION	PROJECTION HUMIDE
Masse volumique	23 à 35 kg/m³	50 à 60 kg/m³	40 à 50 kg/m³
Gamme d'épaisseur	100 à 450 mm	50 à 450 mm	30 à 200 mm
Tassement	SH 25	---	---
Conductivité thermique	0,039 W/(m.K)	0,042 W/(m.K)	0,041 W/(m.K)
Certificat ACERMI	N° 18/D/141/1269		
Réaction au feu	M1		
Résistance au développement des moisissures	BA 0 (Résistant au développement fongique)		
Transmission de la vapeur d'eau	MU1		
Classe d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur	A		

Mise en œuvre

UNIVERCELL+ est mis en œuvre à l'aide d'une machine pneumatique prévue pour la ouate de cellulose, à savoir, équipée de cardes et d'un réglage des débits d'air et de matière.

La reconnaissance du chantier ainsi que la mise en œuvre de l'isolation en ouate de cellulose se font conformément aux préconisations de l'Avis Technique et du cahier du CSTB correspondant :

- Isolation de comble perdu : Avis Technique n° 20/14-312_V2 et cahier CSTB n° 3693_V2
- Isolation des parois verticales : Avis Technique n° 20/17-401_V2 et cahier CSTB n° 3723.

Il est interdit de mettre en contact la ouate de cellulose avec des éléments dégageant de la chaleur comme par exemple les conduits de fumées, les spots encastrés, les hottes d'aspiration, les bobines, les transformateurs, moteurs, et tous dispositifs électriques. Il convient de respecter les dispositions particulières indiquées dans l'Avis Technique.

Isolation des combles perdus par SOUFFLAGE

UNIVERCELL+ est soufflée sur la surface d'un plancher ou entre solives sur un plafond sur ossatures conformément à la méthodologie décrite dans l'Avis Technique n° 20/14-312_V2.

La masse volumique mise en œuvre doit être comprise entre 23 et 35 kg/m³. Les réglages de la machine sont ajustés pour obtenir la masse volumique souhaitée.

La résistance thermique est déterminée à partir de l'épaisseur utile correspondant à l'épaisseur appliquée déduite du tassement.

R (m ² .K/W)	Epaisseur minimale à installer (mm)	Epaisseur utile (après tassement) (mm)	Nombre de sacs minimal pour 100 m ²
5,00	247	195	46
5,50	272	215	50
6,00	296	234	55
6,50	321	254	60
7,00	346	273	64
7,50	370	293	69
8,00	395	312	73
8,50	420	332	78
9,00	444	351	82

La résistance thermique de l'isolation réalisée est déterminée par contrôle de l'épaisseur appliquée et de la masse volumique en œuvre.

La fiche de déclaration de chantier est complétée et un exemplaire est agrafé dans le comble.

L'étiquette « interventions ultérieures dans les combles » est apposée sur le tableau électrique.

Isolation des parois verticales par INSUFFLATION

UNIVERCELL+ est injectée sous forte pression dans une cavité de paroi verticale conformément à la méthodologie décrite dans l'Avis Technique n° 20/17-401_V2.

La masse volumique mise en œuvre doit être comprise entre 50 et 60 kg/m³. Les réglages de la machine sont ajustés pour obtenir la masse volumique souhaitée.

La résistance thermique de l'isolation réalisée est déterminée par contrôle de la masse volumique en œuvre.

La fiche de déclaration de chantier est complétée et un exemplaire est donné au maître d'ouvrage.

R (m ² .K/W)	Epaisseur à installer (mm)	Nombre de sacs pour 100 m ²
2,85	120	48
3,30	140	56
3,45	145	58
3,80	160	64
4,25	180	72
4,75	200	80
5,20	220	88
5,70	240	96
6,15	260	104
6,65	280	112
7,10	300	120
8,30	350	140
9,50	400	160
10,70	450	180

Isolation des parois verticales par PROJECTION HUMIDE

UNIVERCELL+ est appliquée sous pression associée à une faible quantité d'eau, dans une cavité verticale ouverte, conformément à la méthodologie décrite dans l'Avis Technique n° 20/17-401_V2.

La masse volumique mise en œuvre doit être comprise entre 40 et 50 kg/m³ une fois l'isolation sèche. Les réglages de la machine sont ajustés pour minimiser la quantité d'eau pulvérisée.

La résistance thermique de l'isolation réalisée est déterminée par contrôle de l'épaisseur et de la masse volumique en œuvre.

La fiche de déclaration de chantier est complétée et un exemplaire est donné au maître d'ouvrage.

R (m ² .K/W)	Epaisseur à installer (mm)	Nombre de sacs pour 100 m ²
2,90	120	39
3,40	140	45
3,50	145	47
3,90	160	52
4,35	180	58
4,85	200	64

Indications particulières

Hygiène, sécurité et environnement :

Le produit n'est pas classé dangereux selon les réglementations françaises et européennes.

Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) pour des informations complémentaires, dont les précautions à prendre en cas de formation de poussières.

Concernant les chutes de produit ou restes de lot : déchet non dangereux non inerte - réemploi, incinération en Installation Autorisée ou mise en dépôt dans une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND - décharge classe II).

Le produit dispose d'une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) pour certaines épaisseurs.

Traçabilité :

La traçabilité du produit est assurée à l'aide du repère de fabrication : CCC/AA/HH/MM/N/ACERMI
Jour calendaire/Année/Heure/Minute/Site de production/ACERMI

Système de Management intégré QSE :

Le produit est fabriqué et contrôlé sous un système de management intégré **Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001) et Santé-Sécurité (OHSAS 18001) certifié.**